

06103068 Département des Alpes-Maritimes Commune de GOURDON			N° 443 DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET GENERAL			
Nombre de conseillers en exercice : 11			Nombre de Conseillers présents : 8			
Nombre de suffrages exprimés : 9			SEANCE DU 27 MARS 2021			
COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET GENERAL						
Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Claude BERRA, délibérant sur le compte administratif du budget général 2020 dressé par Monsieur Eric MELE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,						
1° - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		SOLDE D'EXECUTION	
	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	Dépenses	<u>Recettes</u>
Résultats 2019	52.240,87 €	502.572,12 €	-	121.930,00 €	-	572.261,25 €
Résultats Reportés 2019	52.240,87 €	502.572,12 €	-	-	-	450.331,25 €
Réalisations de l'exercice	1 071.655,66 €	943.519,52 €	973.442,16 €	1 184.596,72 €	2 045 097,82 €	2 128.116,24 €
TOTAUX (Réalisations + Reports)	1 123.896,43 €	1 446.091,64 €	973.442,16 €	1 184.596,72 €	2 097 338,69 €	2 630.688,36 €
Résultats de l'exercice	128.136,14 €	-	-	211.154,56 €	-	83.018,42 €
Résultats de Clôture définitifs	-	322.195,11 €	-	211.154,56 €	-	533.349,67 €
Restes à Réaliser à reporter en 2021	-	-	-	-	-	-

**Délibération N° 443 - Vote du Compte Administratif 2020 du budget général
(suite)**

2° - Constate pour la comptabilité les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° - Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Ont signé au registre des délibérations :

MM. MM. BERRA Claude, CHAMPEAUX Jean-Bernard, VENNINK Frederik, Adjoint.

MM. BOISSIER Emmanuel, HORENT Julien, LAILLET Christiane et MILLO Pierre.

Représentés : MM. HUGONIN Laury et REMUSAN Pascal ont donné respectivement procuration à MM. BOISSIER Emmanuel et VENNINK Frederik.

Absents : NEGRO Julien

Fait et délibéré à Gourdon, le **27 MARS 2021**

Le Président,

Claude BERRA

